

	<b>Profil de poste</b>		<b>PRF-GRH-TSV-15</b>
	<b>INGENIEUR(E)</b> <b>RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES</b>		Version 1
Diffusion : <b>DPTS</b>	<i>Pour application</i> : DRH		1 <sup>ère</sup> version
	<i>Pour information</i> : Ensemble des services du CHGR		Date d'application : 01/09/2024
	<i>Lieux de diffusion</i> : intranet		1 exemplaire
Rédaction :	Vérification :	Validation :	Approbation :
V. EUDIER - DPTS		D.POTIER – DRH	Direction Qualité / Gestion des Risques
<input checked="" type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Révision non modifiée	<input type="checkbox"/> Révision modifiée	Date : Initiales :

## 1. ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) est un Etablissement Public Spécialisé en Santé Mentale (9 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent). La capacité en lits et places installées est d'environ 700 lits d'hospitalisation complète et 787 places sanitaires et médico-sociales, répartis sur le site principal situé à Rennes et sur les sites ambulatoires du territoire départemental. Ce capacitaire situe le CHGR comme le 3<sup>e</sup> établissement de santé mentale (EPSM) le plus important de par sa taille en France.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le CHGR a intégré le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute Bretagne, dont l'établissement support est le CHU de RENNES.

Par ailleurs, le CHGR a formalisé un nouveau Schéma Directeur Immobilier et Architectural (SDIA) en 2023, qui a été validé par les parties prenantes et qui fait l'objet d'un accompagnement financier par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne. Ce schéma directeur se déploie sur 15 années et se décompose en 3 tranches de 5 ans de 2024 à 2038. Au total, ces investissements représentent près de 160 millions d'euros de travaux. L'objectif prioritaire est d'adapter le bâti aux enjeux actuels et futurs de notre établissement public spécialisé en santé mentale.

Plusieurs opérations architecturales d'envergure vont se succéder, avec la double ambition de mettre en conformité le bâti avec la réglementation en vigueur (enjeu de maîtrise du risque, notamment incendie), et celle de moderniser les conditions d'accueil et d'accompagnement des patients et des usagers (amélioration du confort hôtelier et développement des espaces favorisant l'intimité et l'apaisement).

Parallèlement à ce schéma directeur, la maintenance du bâti existant demeure fondamentale afin de garantir l'accueil des patients et usagers dans des conditions satisfaisantes et conformes à la réglementation. Le site principal du CHGR s'étend sur 26 hectares auxquels s'ajoutent 10 hectares si l'on intègre les services de pédopsychiatrie (site dit du Bois-Perrin). De nombreuses opérations de travaux courants sont nécessaires pour maintenir et améliorer le fonctionnement de nos locaux d'hospitalisations et nos sites ambulatoires (58 implantations sur le territoire départemental).

Par ailleurs, l'établissement comportent plusieurs structures médico-sociales en pleine restructuration, qui impliquent une maintenance bâtiminaire spécifique, compte tenu de la logique de lieu de vie (approche domiciliaire) de ces espaces accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette création de poste d'ingénieur(e) travaux, dont les missions seront effectives au sein de la Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité (DPTS) du CHGR, qui rassemble les services administratifs et techniques en charge de la gestion stratégique du parc bâtementaire de l'hôpital, et assure l'entretien, la sécurité et la maintenance des bâtiments de l'établissement.

Cette direction est particulièrement sollicitée dans le cadre de projets bâtementaires structurants et fait face à une montée en charge de ses activités, rendant le contexte d'exercice du poste particulièrement intéressant.

## **2. MISSIONS ET ACTIVITES**

### **□ MISSIONS**

Responsable des services techniques, l'ingénieur(e) en charge des opérations courantes exercera son activité sous la responsabilité hiérarchique directe de la directrice du patrimoine, des travaux et de la sécurité (DPTS). Elle/Il aura pour mission d'assurer la supervision des services techniques, ainsi qu'une mission de conduite d'opérations d'investissement.

Elle/il assure le suivi de projets de travaux courants et de moyenne importance. A partir d'une décision, d'un budget et d'un programme, elle/il s'assure de la livraison des locaux ou de l'installation correspondante. Ce sont des opérations qui peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois, et être réalisées soit par les équipes internes soit par des entreprises prestataires dans le cadre de notre marché d'entretien des bâtiments.

Elle/il coordonne et rationalise des opérations de maintenance et d'investissement afin de moderniser et de maintenir les installations techniques du CHGR.

Pour ce faire, L'ingénieur(e) peut s'appuyer sur notre bureau d'études internes et dessin (2 dessinateurs projeteurs et une conductrice de travaux), ainsi que sur les différents ateliers des services techniques (Electricité, plomberie chauffage, maintenance, serrurerie-menuiserie).

Compte tenu du nombre important de projets à mener ces prochaines années, l'ingénieur(e) responsable des services techniques exercera sa mission en lien avec un(e) second(e) ingénieur(e) qui se concentrera sur la mise en œuvre du schéma directeur immobilier et des opérations architecturales qui en découlent.

Afin de garantir la continuité de service, les deux ingénieurs se relayeront le cas échéant afin de garantir la présence minimale d'un ingénieur responsable sur le site.

### **□ ACTIVITES**

#### **Activités principales :**

Plus précisément, l'ingénieur(e) responsable des services techniques, en charge des opérations courantes :

- Pilote, planifie, organise, les activités des services techniques
- Anime une équipe de professionnels et de prestataires en veillant à la qualité, aux délais et aux coûts
- Est le garant du bon fonctionnement et la continuité de service des installations techniques, dans le respect des règles de sécurité des patients, des professionnels et de l'environnement
- Conçoit et rédige des documents techniques et les protocoles dans son domaine de compétence
- Encadre ses équipes et veille au bon épanouissement des agents
- Assure leur évaluation annuelle et accompagne leur formation professionnelle continue
- Analyse les besoins dans le cadre des procédures de marchés
- Rédige les clauses techniques des cahiers des charges
- Conçoit, pilote et évalue des projets de travaux courants
- Réalise les estimations études et travaux requises tout au long de la mission
- Réalise les pré-phasages pour aide à la décision

- Est force de propositions technique
- Organise et assure la réalisation de diagnostics requis
- Veille au respect du code des marchés publics en lien avec les services concernés
- Assure la cohérence entre le besoin des utilisateurs et les travaux à réaliser
- S'inscrit dans le projet d'établissement du CHGR
- Assure l'expertise et la veille technique et réglementaire

#### **Activités spécifiques :**

Dans un contexte de restructuration bâtementaire des sites médico-sociaux de l'établissement, le responsable des services techniques sera force de proposition pour améliorer la qualité hôtelière des chambres des résidents notamment au moment des entrées et des sorties (vérification systématique de l'état des chambres par une équipe dédiée, évolution des pratiques, mise en place d'un outil de suivi, etc.).

L'Ingénieur(e) Travaux peut être amené à représenter la DPTS dans des réunions internes au CHGR ou externes. Notamment, il est attendu de l'ingénieur(e) responsable des services techniques qu'il prenne part à certains groupes de travail et réunions qui participent de la vie institutionnelle de l'établissement (démarche qualité, projet d'établissement, etc.)

Des déplacements fréquents peuvent intervenir :

- Sur les divers sites du CHGR
- Sur les chantiers
- Auprès des partenaires

### **3. COMPETENCES**

#### **Compétences générales :**

- Compétences managériales (Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes ; fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles ; Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Connaissance du secteur de la santé mentale appréciée
- Capacité de communication, bon relationnel, sens du travail en équipe (conseil, accompagnement),
- Capacité d'organisation pour gérer plusieurs projets en simultané, forte capacité à apprendre rapidement
- Capacité d'autonomie, à rendre compte et à partager l'information
- Capacité de concevoir, être force de proposition
- Compétences rédactionnelles, d'analyse et esprit de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques : tableur, traitement de texte, messagerie
- Appétence pour les projets complexes et techniques

#### **Compétences spécifiques :**

- Compétences en accompagnement du changement
- Compétences en gestion d'équipes
- Bonne connaissance de l'ensemble des mécanismes de l'acte de construire et de la conduite de projet
- Connaissance du code de la commande publique, CCAG travaux, CCAG prestations intellectuelles
- Culture professionnelle dans le domaine du bâtiment et de ses équipements techniques, si possible avec une expérience dans le domaine hospitalier ou sur des projets d'envergure.
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité dans les ERP (notamment de type U)
- Savoir estimer financièrement le coût de prestations relevant de sa compétence

### **4. DIPLÔME ET/OU QUALIFICATION**

- Ingénieur(e) hospitalier (catégorie A) – DUT, Diplôme d'ingénieur ou Master dans le domaine d'application
- Expérience préalable en matière de gestion d'équipes techniques souhaitée

## **5. LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS**

La DPTS assure la gestion technique et architecturale du patrimoine immobilier du Centre Hospitalier Guillaume Régnier. Notre offre de service repose sur 45 professionnels aux compétences diversifiées.

Nos principales missions sont les suivantes:

- Participer à la définition du schéma directeur immobilier (SDIA) et procéder à sa mise en œuvre,
- Maintenir les locaux, bâtiments, installations techniques et réseaux en état de fonctionnement optimal,
- Procéder aux opérations de construction, de remplacement ou de rénovation des locaux, bâtiments, installations techniques, réseaux et voiries,
- Réaliser ou faire réaliser les tâches de conception des opérations de construction, d'entretien et leur mise en œuvre,
- Garantir sur le plan de la sécurité des bâtiments et des locaux un respect des prescriptions réglementaires et un parfait fonctionnement des dispositifs et protocoles concernant la sécurité des personnes et des biens,
- Gérer le patrimoine : conventions, baux, acquisitions, cessions,
- Assurer le suivi financier des crédits accordés à la DPTS.

### **Liens hiérarchiques :**

- N+1 : Directrice adjointe, en charge de la DPTS
- N+2 : Directeur Général du CHGR

Cadre de la DPTS et adjoint(e) à la directrice, l'ingénieur(e) en charge des opérations courantes est le responsable hiérarchique direct des services techniques soit une trentaine de professionnels, dont 6 responsables d'ateliers pluridisciplinaires :

- N-1 : Agents d'encadrement des services techniques (responsables d'atelier)
- N-2 : Agents des ateliers des services techniques (ouvriers professionnels qualifiés et techniciens hospitaliers)

### **Liens fonctionnels :**

- Ingénieur(e) grand projet, en charge du suivi du SDIA.
- Agents du bureau d'études interne.
- Responsable de la sécurité des personnes et des biens.
- Responsable des achats de travaux, du suivi budgétaire et du patrimoine.
- Direction générale et autres Directions du CHGR.
- Services des soins, administratifs et logistiques du CHGR.

### **Partenaires extérieurs :**

- Fournisseurs / Entreprises.
- Entreprises, fournisseurs et Maîtres d'œuvre pour le compte du CHGR.
- Partenaires institutionnels et du secteur de la construction (promoteurs, bureaux d'études, cabinets de MOE et d'AMOA)

## **6. CARACTERISTIQUES D'EXERCICE DU POSTE**

- Poste à temps plein (100%)
- Ouvert aux ingénieurs hospitaliers titulaires et aux candidatures contractuelles
- La continuité de service est organisée en lien avec l'ingénieur(e) en charge du suivi du SDIA